



Minversheim

MIN' **ACTUS**



N°4 – Octobre 2020

LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 12 OCTOBRE 2020**

Groupe scolaire Intercommunal Nord : engagement sur le plan de financement

Le Maire expose que l'avant-projet définitif (APD) du groupe scolaire intercommunal et périscolaire à Alteckendorf a été approuvé par l'assemblée communautaire en date du 28 juin 2020.

Le plan de financement prévisionnel ainsi proposé par l'Intercommunalité dont le Maire dresse les détails, document à l'appui, tend à simplifier les relations financières entre l'EPCI et ses communes membres. Elles se résument comme suit pour le groupe scolaire intercommunal à Alteckendorf :

- Montant des travaux de construction :	6.450.505 € TTC
- Option Aire de jeux :	20.000 € TTC
- Mobilier :	170.000 € TTC
- Frais annexes :	<u>1 560 000 € TTC</u>
- Total intercommunalité :	8 200.505 € TTC
- Subventions attendues :	2 353 600 €
- Solde à financer :	<u>5 846.905 € TTC</u>

- 50 % CDC Pays de Zorn :	2 923.453 € TTC
- 50 % Communes :	2 923.453 € TTC

Cette contribution communale ou fonds de concours répartie au prorata de la population des communes bénéficiaires (2.589 habitants) de l'école s'élève donc à :

- Alteckendorf (887 h) :	1.001.585 €
- Ettendorf (776 h) :	876 246 €
- Grassendorf (254 h) :	286.812 €
- Minversheim (672 h) :	758.811 €

Pour ces fonds de concours, chaque commune fera son affaire pour disposer de la trésorerie nécessaire.

La commune de Minversheim :

- **s'appuie sur les délibérations DELC-041-2017, DELC-078-2018, DELC-042-2020 et les maintient**
- **annule la délibération DELC-011-2020 (clé de répartition du financement : 67% pour les communes et 33 % pour l'intercommunalité)**
- **PRECISE** que la voirie externe formant desserte de l'établissement reste l'affaire de la Commune d'accueil du Groupe Scolaire conformément à sa compétence

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel pour le Groupe scolaire Intercommunal et périscolaire proposé :

- Montant travaux :	8 200.505 € TTC
- Subventions attendues :	2 353 600 €
- Solde à financer :	5 846.905 € TTC
- 50 % Communes :	2 923.453 € TTC
- 50 % CDC Pays de Zorn :	2 923.453 € TTC

- **APPROUVE** les participations prévisionnelles suivantes des Communes

- Alteckendorf (887 h) :	1.001.585 €
- Ettendorf (776 h) :	876 246 €
- Grassendorf (254 h) :	286.812 €
- Minversheim (672 h) :	758.811 €

- **S'ENGAGE** à verser par fonds de concours à la Communauté de Communes du Pays de la Zorn la somme de 758 811€ correspondant à la quote-part de la commune de Minversheim.

- **Choix d'un établissement bancaire pour l'obtention d'un prêt**
 Au regard des faibles taux sur le marché, pour financer les travaux de voirie, votés le 24 août dernier, la commune de Minversheim a décidé de retenir la proposition de prêt du Crédit Agricole Alsace Vosges, dont les caractéristiques sont les suivantes : emprunt de 250 000 € sur 10 ans au taux de 0,57% avec un déblocage au plus tard le 31/03/2021.

- **Désignations des membres de la commission de contrôle des listes électorales**
 Mme Stéphanie DUSSART a été désignée comme membre titulaire de la commission de contrôle des listes électorales et M. Eric WENDLING sera son suppléant.

- **Intervention du service archiviste du Centre de Gestion**
 Conformément à la législation en vigueur, après chaque renouvellement du conseil municipal, il y a lieu d'établir un document intitulé « récolement » qui répertorie l'ensemble des archives de la mairie. Pour dresser ce document officiel, le conseil municipal a décidé de recourir au service des archivistes du Centre de Gestion du Bas-Rhin qui interviendra pour une journée au prix de 320 €.

- **Acquisition d'un tabouret ergonomique**
 Les membres du conseil ont décidé d'acquérir un tabouret ergonomique pour une ATSEM du restaurant scolaire au prix de 188,50 € HT.

- **Demande de subvention « Association Une Rose, Un Espoir »**
 La traditionnelle subvention à l'association « Une rose, Un espoir » a été remplacée, en raison de la crise sanitaire, par un versement de 68 € pour l'impression des flyers d'appel aux dons qui ont été distribués dans les boîtes aux lettres de la commune.

• Acquisition d'une clé de certification Chambersign

La clé de certification de la mairie permettant la signature des documents pour leur envoi sous forme dématérialisée est arrivée à échéance. Le conseil municipal a approuvé son renouvellement pour une durée de 3 ans au prix annuel de 80 € HT.



ETAT CIVIL

Naissances :

04/10/2020 : **Sophia GABEL**, fille de Jérôme GABEL et Marie DORN, 9 rue du Faubourg

06/10/2020 : **Silvia MAIOLINO**, fille de Vincenzo MAIOLINO et Céline NOUHAUD, 2 rue des Bouleaux

Bienvenue à elles et félicitations aux heureux parents !

DIVERS

Biens communaux vacants

A compter du 11/11/2020, la parcelle communale située section 23 n° 239/11 de 100 ares sera vacante (ancien locataire GARNIER Mathieu).

Les personnes intéressées sont priées de contacter la mairie au plus tard le 10 novembre 2020.

Accès aux Déchèteries

A partir du 5 octobre 2020, accès libre aux déchèteries :

- de Bossendorf : Mardi, Jeudi de 14h à 17h45
- de Mutzenhouse : Lundi , Mercredi de 14h à 17h 45



Le samedi accès sur rendez-vous dans les deux déchèteries (à prendre obligatoirement sur le site www.payszorn.com): 9h à 12h et 14h à 17h45



Don du sang

La prochaine collecte de sang aura lieu

le lundi 16 novembre 2020 de 17h à 20h

à la salle polyvalente de Minversheim.

L' EFS rappelle qu'il est nécessaire d'augmenter le niveau des réserves de sang pour aborder sereinement les prochaines semaines et vous invite à venir nombreux lors des collectes !

Rappel :



Protégez-vous !

Communiqué de l'ASCLM : changement de présidence

« L'Association Sports Culture et Loisirs de Minversheim (ASCLM) vient d'élire sa nouvelle présidente, Mireille ADAM.

Tout le comité remercie chaleureusement Muriel GAAB pour son engagement, son dynamisme et sa disponibilité durant les huit années où elle a assuré la présidence de l'association.

L'ASCLM a à cœur de maintenir et de créer du lien social dans le village à travers, d'une part les diverses sections qui la composent (gym, pétanque, tennis et théâtre alsacien), et d'autre part les manifestations organisées durant l'année : dîner dansant, journée récréative (marche et exposition de tracteurs et véhicules anciens) ainsi que la sortie organisée à Noël au profit des enfants.

Toujours à la recherche de nouveaux projets, n'hésitez pas à nous soumettre les vôtres, et si l'envie de vous engager dans notre association vous anime, venez nous rejoindre !

C'est ensemble que nous créerons encore plus de dynamisme et de liens dans notre village. »

Au plaisir de vous retrouver, Mireille ADAM, Présidente ASCLM (06-01-72-41-61)

Entrée en vigueur du congé de proche aidant le 1^{er} octobre 2020

Le congé de proche aidant permet de s'occuper d'une personne handicapée ou faisant l'objet d'une perte d'autonomie d'une particulière gravité. Ce congé est accessible sous conditions (lien familial ou étroit avec la personne aidée, résidence en France de la personne aidée) et pour une durée limitée.

Toutes les informations sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F16920>

NOUS CONTACTER

Mairie :

Secrétaire : Sandrine Sneij Tél. : 03.88.51.62.63

Courriel : mairie.minversheim@payszorn.com

Site Internet : <http://minversheim.payszorn.com/>

Permanences : lundi de 14 h à 16h ,
mardi et vendredi de 17h à 19h ou sur RDV

Le Maire :

Bernard Lienhard 06.70.38.19.63

bernard.lienhard@estvideo.fr

Les Adjoints :

Franck Lang 06.85.58.20.42

franlang@estvideo.fr

Pascal Maillet 06.99.53.84.66

p.m.a@free.fr

Brigitte Vacelet 06.06.84.11.99

brigitte.vacelet355@orange.fr

